

Aides & bourses

2019-2020

I. Bourses et aides financières indépendantes de l'Université

1. Bourse sur critères sociaux/du Crous

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants français, de moins de 28 ans (des exceptions sont possibles), inscrits dans un établissement français.

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de la bourse dépend des revenus financiers des parents, de la distance de l'établissement d'études par rapport à chez soi et du nombre de frères et sœurs en études supérieures. Une simulation est possible sur le site « Mes Services Etudiants ».

| Type de Bourse | Montant de la bourse (Taux Annuels sur 10 mois) |
|----------------|--|
| Echelon 0 bis | 1020 € |
| Echelon 1 | 1687 € |
| Echelon 2 | 2541 € |
| Echelon 3 | 3253 € |
| Echelon 4 | 3967 € |
| Echelon 5 | 4555 € |
| Echelon 6 | 4831 € |
| Echelon 7 | 5612 € |

A cela s'ajoute l'exonération de la CVEC, des droits d'inscriptions universitaires et une priorité dans l'attribution d'un logement étudiant Crous.

Si l'étudiant boursier a obtenu une mention « Très Bien » au bac, il y a un ajout de 100 € mensuel sur la bourse obtenue.

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

Pour bénéficier de la bourse, il faut aller sur « mes services étudiants » et créer un DSE (Dossier Social Etudiant).

Le dossier est à créer entre le 15 janvier et le 15 mai.

Si le dossier est créé après le 15 mai, il est encore recevable, mais des délais plus longs sont à attendre.

- *Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse se cumule avec les autres bourses disponibles.

2. Aide financière du Logement (APL) de la CAF

- *A qui s'adresse cette aide ?*

Cette aide s'adresse aux étudiants français et allemands, disposant d'un logement en France, qui est éligible aux APL. (A voir avec le locataire).

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette aide varie selon le loyer à payer, le logement et les revenus sur les deux dernières années.

Un simulateur est disponible sur le site de la Caf.

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

Dès que le contrat de bail a été signé et que la remise des clés a été effectuée, la demande peut être effectuée.

Si l'étudiant dispose d'un logement Crous, les modalités sont différentes. Le Crous bénéficiera directement des APL.

- *Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec d'autres bourses.

3. Bourse du Grand Est

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants inscrits dans un établissement du Grand Est et effectuant un stage ou des études dans un autre pays.

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

| Cas de séjour | Montant | Montant si pays étranger suivant : Allemagne, Belgique, Luxembourg, Suisse | Si l'étudiant est boursier : |
|---|---------|--|------------------------------|
| <u>Forfait études :</u> Durée minimum de 16 semaines | 500€ | 600€ | Supplément de 200€ |
| <u>Forfait stage court :</u> Durée de 12 à 15 semaines | 400€ | 500€ | Supplément de 200€ |
| <u>Forfait stage long :</u> Durée minimum de 16 semaines | 800€ | 900€ | Supplément de 200€ |

- *Comment bénéficier de cette bourse ?*

Une inscription sur le site du Grand Est est obligatoire.

La demande de bourse est à effectuer avant le départ dans le pays étranger.

Au plus tard dans les 30 jours à l'étranger :

- Attestation validant votre mobilité
- Attestation de début de stage/d'étude
- Convention de stage (si besoin)
- Attestation de bourse du CROUS

Dans les 30 jours après la fin de la mobilité :

- Attestation de fin de séjour

- *Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec toutes les autres bourses.

On ne peut avoir cette bourse qu'une fois par cursus. L'étudiant peut donc bénéficier de cette bourse au maximum deux fois : une fois pendant la Licence, et une fois pendant le Master.

II. Bourses et aides financières dépendantes de l'Université

4. Bourse UFA

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse à tous les étudiants inscrits dans un cursus intégré soutenu par l'UFA, qui sont inscrits à l'UFA et qui sont en phase de mobilité. Cette bourse est donc disponible pour les étudiants du contingent français et les étudiants du contingent allemand.

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Il s'agit d'une mensualité de 300 €, sur un maximum de 10 mois, lorsque l'étudiant vit dans le pays étranger où il effectue ses études.

Si l'étudiant reste dans son pays d'origine et étudie dans le pays partenaire, la bourse s'élève à une mensualité de 150 €, sur une période de maximum 10 mois.

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

L'administration de l'université de Lorraine s'occupe de la bourse pour les étudiants du contingent français, et l'administration de la HTW s'occupe des étudiants du contingent allemand.

Il en est de la responsabilité de chaque étudiant de s'inscrire auprès de l'UFA avant fin septembre de l'année débutée. À la suite de cela des documents sont à fournir sur Arche :

- Contrat de bail (ou document attestant que l'on habite dans son pays d'origine)
- Formation de déclaration de nouveau client (à faire au début de la scolarité)
- Convention de remboursement
- RIB avec l'adresse

À la suite des dépôts de ces documents sur Arche, l'administration s'occupe du reste.

- *Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse est cumulable avec les autres bourses.

5. Bourse Erasmus+ Stage

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants du contingent français qui effectuent un stage autre qu'en France, et aux étudiants du contingent allemand qui effectuent un stage autre qu'en Allemagne.

Cette bourse est accessible à tous les étudiants qui partent en stage, dans un pays autre que leur pays d'origine.

Elle n'est disponible qu'à partir de la deuxième année.

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette bourse dépend du lieu de séjour.

| Pays de séjour | Montant possible |
|---|----------------------|
| <u>Zone 1</u> : l'Autriche, la Finlande, le Danemark, la Norvège, la Suède, le Liechtenstein, l'Irlande, le Royaume-Uni et l'Italie | Entre 350 € et 450 € |
| <u>Zone 2</u> : autres pays de l'union européenne, Turquie, Macédoine | Entre 300 € et 400 € |

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a deux appels différents pour cette bourse :

-1^{er} semestre : entre juin et juillet

-2^{ème} semestre : entre novembre et décembre

Pour bénéficier de cette bourse il faut prendre contact avec l'administration de l'université.

Pour les étudiants du contingent français, la demande est à faire à l'université de Lorraine.

Pour les étudiants du contingent allemand, la demande est à faire à la HTW.

• *Caractéristiques de la bourse*

La bourse Erasmus, prévoit 12 mois sur un cursus : c'est-à-dire 12 mois en Licence et 12 mois en Master. On peut répartir cette bourse de sorte à faire 4 mois Bourse Erasmus+ Stage et 6 mois Bourse Erasmus+ Etude.

Cette bourse n'est ni cumulable avec la bourse AMOBUL, ni avec la bourse AMI. Elle est cependant cumulable avec la bourse UFA et la bourse Grand Est.

6. Bourse Erasmus+ Etude

• *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants du contingent français quand ils sont en Allemagne, et aux étudiants du contingent allemand quand ils sont en France.

Cette bourse est accessible à tous les étudiants qui partent en Erasmus, dans un pays autre que leur pays d'origine.

Elle n'est disponible qu'à partir de la deuxième année.

• *Montant de la bourse*

Le montant de cette bourse dépend de la zone du pays du lieu de séjour.

| Pays de séjour | Montant possible |
|---|----------------------|
| <u>Zone 1</u> : l'Autriche, la Finlande, le Danemark, la Norvège, la Suède, le Liechtenstein, l'Irlande, le Royaume-Uni et l'Italie | Entre 200 € et 300 € |
| <u>Zone 2</u> : autres pays de l'union européenne, Turquie, Macédoine | Entre 150 € et 250 € |

• *Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a deux appels différents pour cette bourse :

-1^{er} semestre : entre avril et juin

-2^{ème} semestre : entre octobre et novembre

Pour bénéficier de cette bourse il faut prendre contact avec l'administration de l'université.

Pour les étudiants du contingent français, la demande est à faire à l'Université de Lorraine.

Pour les étudiants du contingent allemand, la demande est à faire à la HTW.

• *Caractéristiques de la bourse*

La bourse Erasmus, prévoit 12 mois sur un cursus : c'est-à-dire 12 mois en Licence et 12 mois en Master. On peut répartir cette bourse de sorte à faire 4 mois Bourse Erasmus+ Stage et 6 mois Bourse Erasmus+ Etude.

Il est possible de demander cette bourse quand les étudiants français sont à la htw en Allemagne, et quand les étudiants allemands sont à l'UL en France.
Si les étudiants prévoient un Erasmus dans leur cursus, il est conseillé d'utiliser la bourse à ce moment-là.

Cette bourse n'est ni cumulable avec la bourse AMOBUL, ni avec la bourse AMI. Elle est cependant cumulable avec la bourse UFA et la bourse Grand Est.

7. Bourse AMOBUL

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants inscrits régulièrement à l'Université de Lorraine. Elle s'adresse aux étudiants quelle que soit le type de mobilité (études ou stages).

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de la bourse dépend de la zone où le stage/étude est effectué.

| Zone | Mensualité |
|---|------------|
| <u>Zone 1</u> : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni | 370 € |
| <u>Zone 2</u> : Allemagne , Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal | 320 € |
| <u>Zone 3</u> : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie | 270 € |
| <u>Zone « hors Europe »</u> : Etats-Unis, Canada et Australie | 370 € |
| <u>Zone « hors Europe »</u> , pays restants | 270 € |

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a quatre appels possibles pour cette bourse.

Les délais se situent généralement dans les périodes suivantes :

- 1^{ère} phase : dépôts des candidatures en juin/juillet, mobilité débutant au 1^{er} semestre.
- 2^{ème} phase : dépôts des candidatures en septembre, mobilité débutant au 1^{er} semestre.
- 3^{ème} phase : dépôts des candidatures en janvier, mobilité débutant au 2nd semestre
- 4^{ème} phase : dépôts des candidatures en avril/mai, mobilité débutant au 2nd semestre.

Un dossier est à constituer pour cette bourse.

La demande doit être faite auprès des services administratifs de l'ISFATES, qui s'occupera ensuite de transmettre le dossier rempli par l'étudiant.

- *Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse n'est disponible que pour les étudiants non boursiers. Elle ne peut pas être cumulée avec la bourse Erasmus+, mais peut être reçue après ou avant une bourse Erasmus+.

Elle reste cumulable avec la bourse UFA et du Grand Est.

8. Bourse AMI

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants boursiers inscrits régulièrement à l'université de Lorraine. Elle est disponible quelle que soit le type de mobilité (étude ou stage) et quelle que soit le programme de mobilité (Erasmus+ ou hors Erasmus).

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Le montant de cette bourse **est une mensualité de 400€**.

Elle n'est cependant disponible qu'une fois par cursus universitaire, dans la limite de 2 mois minimum et de 9 mois maximum.

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

Il y a quatre appels possibles pour cette bourse.

Les délais se situent généralement dans les périodes suivantes :

1^{ère} phase : dépôts des candidatures en juin/juillet, mobilité débutant au 1^{er} semestre.

2^{ème} phase : dépôts des candidatures en septembre, mobilité débutant au 1^{er} semestre.

3^{ème} phase : dépôts des candidatures en janvier, mobilité débutant au 2nd semestre

4^{ème} phase : dépôts des candidatures en avril/mai, mobilité débutant au 2nd semestre.

Un dossier est à constituer pour cette bourse.

La demande doit être faite auprès des services administratifs de l'ISFATES, qui s'occupera ensuite de transmettre le dossier rempli par l'étudiant.

- *Caractéristiques de la bourse*

La bourse AMI est une bourse de mobilité internationale sur critères sociaux.

Elle ne peut pas être cumulée avec la bourse Erasmus+, mais peut être reçue après ou avant une bourse Erasmus

Elle reste cumulable avec la bourse UFA et du Grand Est.

9. Bourse BCI Canada

- *A qui s'adresse cette bourse ?*

Cette bourse s'adresse aux étudiants du contingent allemand et français effectuant une mobilité au Canada.

- *Quel est le montant de cette bourse ?*

Cette bourse **prend les frais d'inscription de l'université canadienne en charge.** Au lieu de payer les frais d'inscriptions canadiens, l'étudiant payera les frais d'inscriptions de l'Université de Lorraine.

- *Comment bénéficier de la bourse ?*

Il faut s'adresser à l'administration de l'ISFATES.

- *Caractéristiques de la bourse*

Cette bourse se demande avant de partir au Canada. La demande se fait à partir de janvier.

III. Sites et liens internet

Cette partie va être mis à jour régulièrement.

1. Bourse du Crous

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

- Sous Demande de dossier social étudiant (DES)

2. APL

www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-demande-de-prestation

- Cliquez selon si on est locataire ou non

3. Bourse du Grand Est

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/>

- Sous Demande de bourse à déposer avant votre départ

4. Bourse UFA

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant-doctorant-diplome/etudiant/inscription-en-ligne>

- Sous l'espace personnel UFA (login)

5. [Bourse Erasmus+ Stage](#)

Le dossier est à demander à l'université de Lorraine

6. [Bourse Erasmus+ Etudes](#)

Le dossier est à demander à l'université de Lorraine

7. [Bourse AMOBUL](#)

Le dossier est à demander à l'université de Lorraine

8. [Bourse AMI](#)

Le dossier est à demander à l'université de Lorraine

9. [Bourse BCI Canada](#)

Le dossier est à demander à l'université de Lorraine